

Les familles biologiques

Il n'y a d'adoption que parce qu'il y a des parents qui confient leur enfant en adoption.

Pendant des siècles, voire des millénaires, l'abandon a été une pratique courante dans nos sociétés occidentales. Destinés à mourir ou au mieux à être recueillis, les nourrissons dont les parents voulaient se séparer étaient exposés, c'est-à-dire déposés dans l'espace public, souvent devant des églises ou des monastères.

Aujourd'hui on n'abandonne plus un enfant, on le confie en adoption. Derrière ces mots se cache toute une série de nuances qui se traduisent dans les faits par le sens et l'intensité du contact que nous entretenons avec les familles biologiques.

Avant de faire la connaissance d'un nourrisson, nous entrons en relation avec ses parents de naissance, ses parents biologiques. Souvent, nous rencontrons seulement la mère, plus rarement le père, parfois leur famille.

Hormis les quelques cas où l'initiative est directe, nous ne sommes pas leurs premiers interlocuteurs. Les consultations prénatales, les centres de planning familial ou encore les gynécologues privés les orientent vers nous. La toute grande majorité d'entre eux viennent nous trouver avant la naissance de l'enfant.

L'idée de confier l'enfant en adoption a donc déjà fait l'objet d'une première ébauche. Néanmoins, notre première rencontre est toujours un moment-clé. En faisant la démarche de venir nous trouver, ces femmes, seules ou en couple, sont confrontées à devoir formuler leur projet. Avec des mots, elles doivent exprimer ce qui les pousse à envisager de se séparer de leur bébé à la naissance. Notre premier rôle consiste alors à leur permettre de faire le tour de leur projet avec toute l'ambivalence qui y est liée. Une telle approche nécessite qu'elles se sentent libres de changer d'idée à tout moment et qu'elles puissent prendre un peu de recul par rapport à leur situation.

Prendre une décision

Au début, les problèmes pratiques, économiques, sont le plus souvent mis en évidence. Il est normal de penser qu'assumer un enfant ne peut se concevoir sans un minimum de sécurité matérielle. Ce motif est donc celui qui revient classiquement. Mais une réflexion un peu plus profonde fait apparaître des raisons plus complexes et personnelles. Le plus souvent, nous arrivons au constat que ces futures mères, ou ces futurs parents, n'arrivent pas à assumer ce que l'enfant représente, à la fois dans ses dimensions imaginaires et symboliques. Nous retrouvons ici toute la complexité des composantes conscientes et inconscientes du désir/non désir d'enfant.

Par delà ces considérations, la particularité du contexte de grossesse engendre des réalités bien concrètes. Si le non désir d'enfant peut s'exprimer par rapport à l'enfant qui n'est pas là mais qu'on peut imaginer, le bébé qui grandit dans le ventre de ces futures mères existe bel et bien. Cela aussi doit pouvoir s'exprimer. Certaines reconnaissent très fort ce qui se passe en elles et expriment beaucoup de choses. Ensuite, elles pourront par exemple parler des conditions dans lesquelles elles souhaiteraient que l'enfant grandisse. C'est pour elles une manière de nous communiquer une image assez nette de comment elles s'imaginent les futurs parents adoptants.

D'autres tentent de tout nier, du moins tant qu'elles sont enceintes. Elles parlent peu de l'enfant, s'expriment peu aussi par rapport aux parents adoptants. Il peut arriver que certaines aient un sentiment négatif envers l'enfant, ceci étant alors souvent accompagné d'un vif sentiment de culpabilité.

Avec la naissance, commence en quelque sorte une seconde phase qui sera ponctuée par une décision finale. L'enfant imaginaire se change en enfant réel. Son arrivée bouleverse les données de départ.

La période de deux mois de réflexion instaurée par la loi est donc cruciale car elle permet de repenser le projet en tenant compte de cette nouvelle réalité et de tous les sentiments qui l'accompagnent. Entre les sentiments et le raisonnement, une décision devra mûrir, plus ou moins bouleversante, entourée de plus ou moins de « défenses » selon les mères, les pères. Certains éprouvent le besoin de voir l'enfant, de lui donner un prénom, de lui parler parfois, pour en faire un deuil ensuite. D'autres au contraire se protègent de tout ce qui créerait un lien, de peur de craquer, de trop souffrir.